

Consultant en Management de projets

RNCP26949 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	310n
Code(s) ROME	M1402, H1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/10/2021

Certificateur(s)

ESPL-ECOLE SUPERIEURE DES PAYS DE LOIRE · SIRET : 44344472400027

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFTEC	35119111900160	Former
ESPL-ECOLE SUPERIEURE DES PAYS DE LOIRE	44344472400027	Former
IPAC	38416491900027	Former
LA COMPAGNIE DE FORMATION	32922456200259	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le consultant en management de projets développe son expertise au sein de l'entreprise ou du groupe dont il est salarié (projet d'intrapreneuriat) mais aussi pour le compte d'entreprises extérieures clientes. Il est conduit dans ses activités à exercer les métiers et fonctions de chef de projet ou de directeur de projet au sein de son entreprise ou pour le compte d'une entreprise cliente.

Dans ces trois cas de figure, la notion de consultant (interne/externe) trouve sa légitimité dans les activités de conseils, d'accompagnement et d'aide à la prise de décisions qui caractérisent son niveau de responsabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Activités de management de gestion de projets
 - préparer et planifier le (les) projet(s)
 - mettre en oeuvre le (les) projet(s)
 - gérer la réalisation du (des) projet(s)
 - clôturer le(s) projet(s) avec le maître d'ouvrage
- Activité d'expertise pour la direction de projets
 - réaliser une analyse stratégique de l'entreprise
 - traduire les axes de développement stratégiques en portefeuilles de projets ou programmes de projets
 - développer la vision et la culture projet de l'entreprise
- Activité de vente de conseils en management de projets auprès de clients extérieurs

- définir et valider avec le client le cahier des charges fonctionnel
- décider d'engager ou non le projet
- présenter une offre commerciale de prestations
- lancer le projet en mobilisant toutes les ressources nécessaires
- suivre et contrôler l'avancement du projet
- analyser le résultat final
- assurer un suivi du client dans une optique de fidélisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Selon la maturité de leur "culture projet", leur taille et leur organisation, les entreprises font appel au consultant en management de projets :

- soit au travers de cabinets externes pour des projets ponctuels
- soit auprès de leurs fournisseurs ou de leurs clients dans le cadre d'un projet à moyen ou long terme
- soit par une embauche ou évolution interne pour les entreprises dorénavant gérées en mode projet

Le consultant en management de projets peut être missionné dans tous les secteurs d'activité (industrie, service, distribution, communication, ...), et dans toutes les fonctions (production, marketing, achats, logistiques, ressources humaines, finances, ...) des entreprises et autres organismes privés ou publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur de projet / Project Manager

Responsable montage de projet

Consultant en ingénierie de projet

Chef de projet

Chargé de missions

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 776 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	45 113
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

5 personnes :

- le directeur de l'établissement
- un formateur
- trois professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

4 personnes :

- le directeur de l'établissement ou son représentant
- un formateur
- deux représentants du monde professionnel (collège salarié et collège employeur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/10/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36148, RNCP36486

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26949/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	71 465 €
Coût moyen par dossier	2 166 €
Durée moyenne	118 h
Période	01/2020 – 09/2021
France compétences	70 %
Reste à charge titulaire	23 %
France Travail	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.